



N<sup>o</sup> 061

Le 28 mars 1989

## LE MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR

### PARLE DES ARRANGEMENTS DE COOPÉRATION ÉCONOMIQUE

### AVEC LA RÉGION ASIE-PACIFIQUE

À Wellington (Nouvelle-Zélande) le 21 mars 1989, le ministre du Commerce extérieur, John C. Crosbie, s'est prononcé en faveur de nouveaux arrangements pour faciliter les consultations entre les gouvernements de la région de l'Asie et du Pacifique. M. Crosbie se trouvait en Nouvelle-Zélande pour participer à une réunion du Groupe de Cairns d'exportateurs agricoles et pour une visite bilatérale en Nouvelle-Zélande du 17 au 25 mars 1989.

Dans une allocution prononcée devant le New Zealand Institute of International Affairs et l'Institute for Policy Studies, M. Crosbie a noté les efforts déjà réalisés pour raffermir les liens et la coopération économique dans la région. Il a fait état des propositions présentées pendant l'année et souligné que le Canada a activement contribué à forger de nouveaux liens avec la région Asie-Pacifique.

"Certains pays ont maintenant engagé une série de consultations sur la nature et la portée que pourraient avoir les nouveaux arrangements institutionnels proposés pour la région. À titre de ministre du Commerce extérieur, je crois que plusieurs facteurs doivent être examinés lorsque nous explorons des initiatives visant l'établissement d'un mécanisme consultatif pour la coopération économique dans la région Asie-Pacifique."

Ces facteurs sont notamment:

- La conviction du Canada que le système du GATT offre les meilleures chances de globaliser le système commercial;
- les initiatives pour renforcer les consultations régionales entre les gouvernements doivent avoir des objectifs clairement définis;
- les rôles et responsabilités respectifs des gouvernements, des milieux d'affaires et du monde universitaire